



Ordonnance sur la mise en circulation des produits phytosanitaires (Ordonnance sur les produits phytosanitaires, OPPh)

Modification du ...

Le Département fédéral de l'intérieur,

vu les art. 5, al. 1 et 4, et 10, al. 1, de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur les produits phytosanitaires¹,

arrête :

I

L'annexe 1 est modifiée conformément au texte ci-joint.

II

La présente ordonnance entre en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

...

Département fédéral de l'intérieur :

Alain Berset

¹ RS 916.161

Annexe 1
(art. 5, 10, 10b, 10e, 17, 21, 23, 40a, 55a, 61, 72 et 86)

Substances actives approuvées dont l'incorporation est autorisée dans les produits phytosanitaires

Partie A : Substances chimiques

Est inscrite dans la liste :

Nom commun, numéro d'identification	Dénomination UICPA	n° CAS	n° CIPAC	Type d'action exercée/ Conditions spécifiques
...				
Cyrosulfamide	3-bromo-1-(3-chloro-2-pyridyl)-4'-cyano-2'-methyl-6'-(methylcarbamoyle)pyrazole-5-carboxanilide	736994-63-1	998	herbicide "safener"
...				

L'inscription « Cuivre » est remplacée par l'inscription suivante :

Nom commun, numéro d'identification	Dénomination UICPA	n° CAS	n° CIPAC	Type d'action exercée/ Conditions spécifiques
Composés de cuivre			44	fongicide
	<i>Variante</i> (sous forme d'hydroxide): copper(II) hydroxide	20427-59-2	44.305	fongicide, bactéricide
	<i>Variante</i> (sous forme de poudres par bouillie bordelaise): A mixture of calcium hydroxide and copper(II) sulfate	8011-63-0	44.604	fongicide
	<i>Variante</i> (sous forme d'octanoate): copper octanoate	20543-04-8	44.407	fongicide
	<i>Variante</i> (sous forme d'oxychlorure): dicopper chloride trihydroxide	1332-65-6, 1332-40-7	44.602	fongicide

Nom commun, numéro d'identification	Dénomination UICPA	n° CAS	n° CIPAC	Type d'action exercée/ Conditions spécifiques
	<i>Variante</i> (sous forme sulfate de cuivre tribasique)	12527-76-3	44.606	fongicide

L'inscription « Huile de paraffine » est remplacée par l'inscription suivante :

Nom commun, numéro d'identification	Dénomination UICPA	n° CAS	n° CIPAC	Type d'action exercée/ Conditions spécifiques
Huile de paraffine		64742-46-7, 72623-86-0, 8042-47-5, 97862-82-3	-	insecticide

L'inscription « Répulsifs olfactifs d'origine animale ou végétale / Huile de poisson » est remplacée par l'inscription suivante :

Nom commun, numéro d'identification	Dénomination UICPA	n° CAS	n° CIPAC	Type d'action exercée/ Conditions spécifiques
Huile de poisson		8016-13-5	918	répulsive du gibier, substance à faible risque

Partie C: Macro-organismes

Sont inscrites dans la liste :

Nom commun, numéro d'identification	Description	Organisme	Type d'action exercée/ Conditions spécifiques
...			
Anagyrus vladimiri	Hyménoptères parasites	Insectes	insecticide
...			
Anastatus bifasciatus	Hyménoptères parasites	Insectes	insecticide
...			
Cephalonomia tarsalis	Hyménoptères parasites	Insectes	insecticide
...			
Encarsia citrina	Hyménoptères parasites	Insectes	insecticide
...			
Exochomus quadripustulatus	Coléoptères prédateurs	Insectes	insecticide
...			
Heterorhabditis downesi	Nématodes entomoparasitiques	Nématodes	insecticide
...			
Pronematus ubiquitous	Acariens prédateurs	Acariens	acaricide
...			
Sphaerophoria rueppellii	Diptères prédateurs	Insectes	insecticide
...			

Est biffée de la liste :

Nom commun, numéro d'identification	Description	Organisme	Type d'action exercée/ Conditions spécifiques
Heterorhabditis sp.	Nématodes entomoparasitiques	Nématodes	insecticide

Partie E: Substances dont on envisage la substitution

L'inscription « Cuivre » est remplacée par l'inscription suivante :

Nom commun, numéro d'identification	n° CAS
Composés de cuivre	-
<i>Variante</i> (sous forme d'hydroxide): copper(II) hydroxide	20427-59-2
<i>Variante</i> (sous forme de poudres par bouillie bordelaise): A mixture of calcium hydroxide and copper(II) sulfate	8011-63-0
<i>Variante</i> (sous forme d'octanoate): copper octanoate	20543-04-8
<i>Variante</i> (sous forme d'oxychlorure): dicopper chloride trihydroxide	1332-65-6, 1332-40-7
<i>Variante</i> (sous forme sulfate de cuivre tribasique)	12527-76-3